

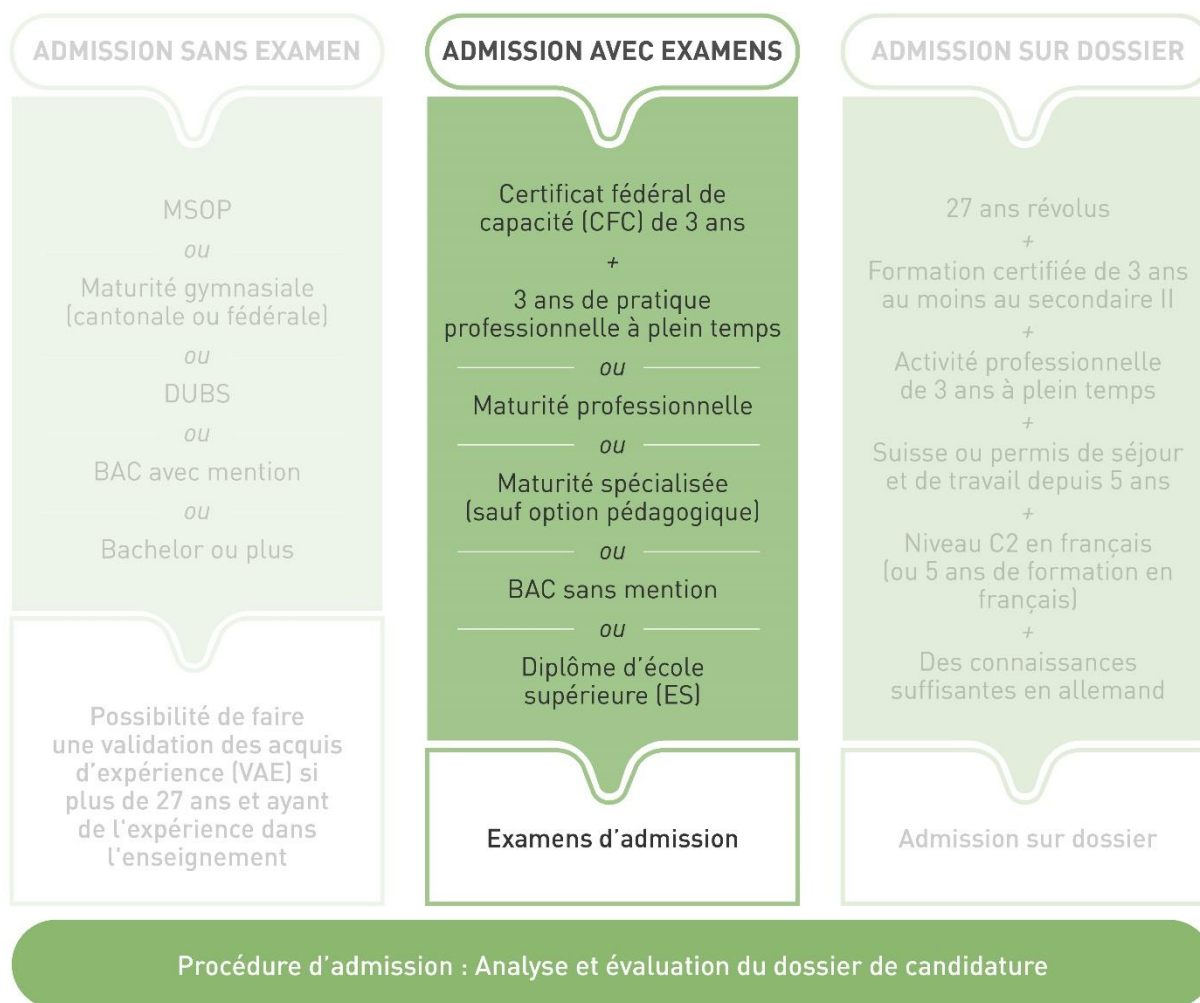


Bachelor of Arts in Primary Education et Diplôme d'enseignement du degré primaire

Guide des candidat-es - voie avec examens
d'admission

1. Conditions d'admission

Les candidat·es qui sont en train d'obtenir ou qui ont déjà obtenu l'un des titres mentionnés ci-après peuvent s'inscrire à la formation au Bachelor primaire par voie d'examens :



Le délai pour obtenir et présenter l'un de ces titres et répondre aux conditions susmentionnées est le **31 juillet**.

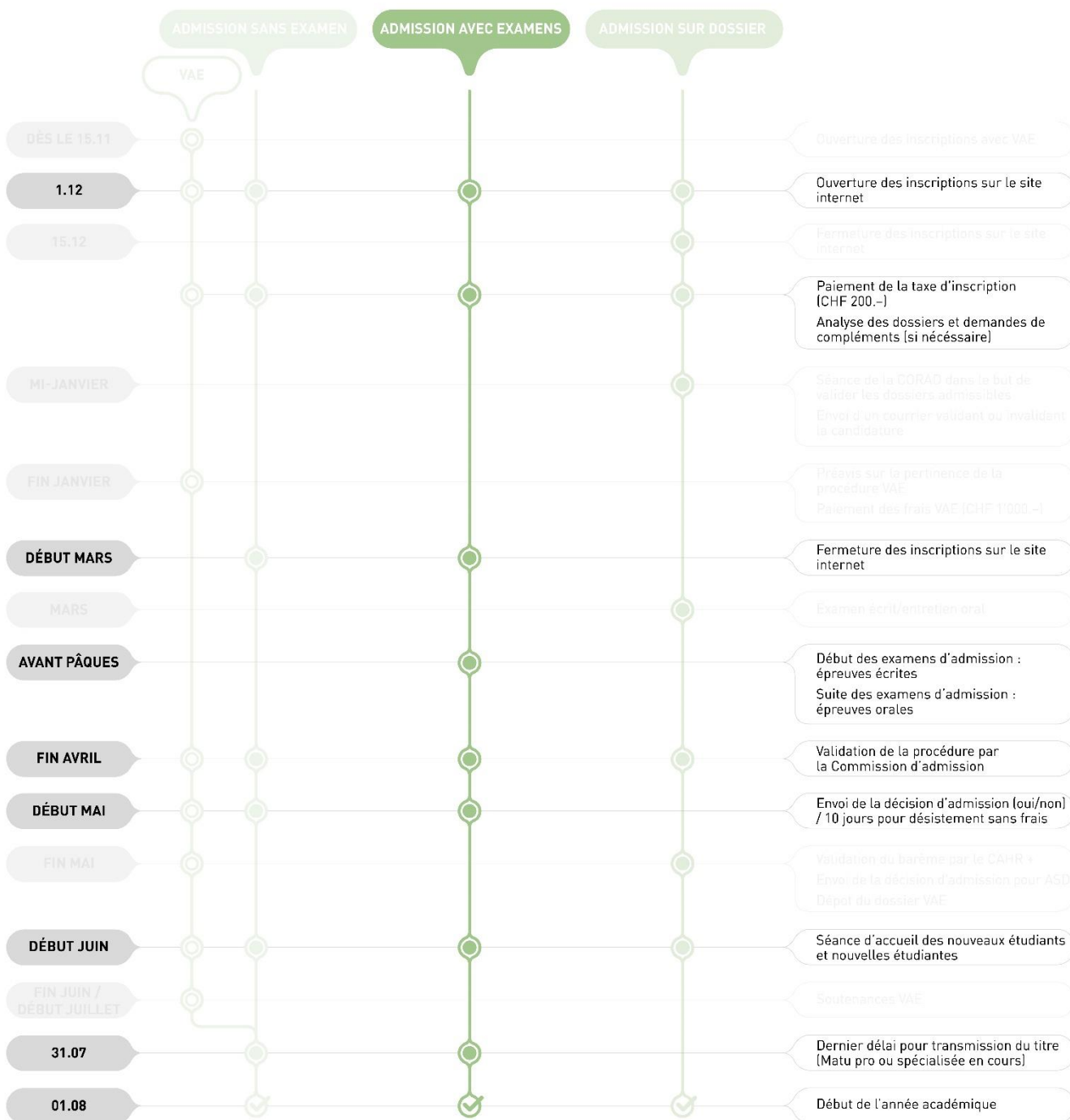
Par une voie d'admission avec examens, les candidats doivent réaliser des examens d'admission (cf. détails ci-dessous) pour compléter leur inscription à la formation au Bachelor primaire.

2. Inscription

Les candidat·es complètent le [formulaire d'inscription en ligne](#) disponible sur le site Internet de la HEP-VS, en cochant leur souhait de réaliser une admission par voie avec examens.

Le délai d'inscription est précisé sur le [site Internet de la HEP-VS](#).

3. Procédure d'admission



La procédure d'admission contient plusieurs étapes :

1. inscription en ligne et paiement de la taxe d'inscription au processus d'admission
2. vérification de la validité du ou des diplômes obtenus ou en voie d'obtention
3. analyse et évaluation du dossier
4. passation des épreuves
5. validation de la procédure par la commission d'admission

La demande d'admission via le formulaire d'inscription implique le paiement de la taxe d'inscription au processus d'admission de CHF 200.-. L'inscription est définitive dès l'envoi du formulaire. La taxe est due. Dès réception du

Guide des candidat·es

paiement, le dossier de candidature à l'admission est analysé. La taxe n'est pas remboursable, même en cas de désistement ([RTaxes-HEP-VS, Art 2](#)).

3.1 Désistement

À noter qu'en cas de désistement, celui-ci doit être annoncé dans un délai de 10 jours à réception de la confirmation de son admission. Passé ce délai, les frais semestriels d'écologie sont dus, en accord avec le Règlement concernant les taxes et les contributions financières à la HEP-VS ([RTaxes-HEP-VS, art. 3, al.12 ; du 06.07.2020, état 01.08.2020](#)).

4. Examens d'admission

4.1 Buts

Les examens d'admission visent deux buts :

- vérifier que les candidat·es aient les prérequis nécessaires afin que la formation HEP-VS, notamment en didactique, puisse se faire convenablement ;
- élaborer un état des lieux individuel des candidat·es.

4.2 Branches examinées

Les branches suivantes font l'objet d'un examen :

4.2.1 Langue d'enseignement (français)

Il est important que les candidat·es à la HEP-VS possèdent une bonne maîtrise de la langue orale et de la langue écrite. Pour aborder au mieux l'examen d'entrée dans cette branche, il est conseillé de lire régulièrement des ouvrages appartenant au patrimoine littéraire du XVII^e au XXI^e siècle et de se préparer sur les plans de la syntaxe, de l'orthographe, de la grammaire et de la conjugaison.

De plus, la dissertation (écrit) comme le commentaire de texte (oral) sont des épreuves standards dont la méthodologie est très présente dans les ouvrages de référence, comme sur les sites internet recommandés : connaître la structure de ces exercices est indispensable.

Épreuve écrite

Dissertation, 4 heures, dictionnaire autorisé.

Critères d'évaluation :

- > Maîtrise de l'expression (syntaxe, orthographe, conjugaison, style, richesse de vocabulaire) >20%
- > Introduction (accroche – énonciation de la thèse – reformulation – annonce du plan) > 15%
- > Cohérence du développement (pertinence des arguments – justesse des exemples – cohérence logique – structure) > 50%
- > Conclusion (synthèse des arguments – avis personnel – élargissement) >15%

Épreuve orale

À partir d'un texte de base, 15 minutes de préparation, 15 minutes d'examen.

Extraits tirés des œuvres suivantes :

- > Victor Hugo, Le dernier jour d'un condamné, 1829
- > Charles Baudelaire, Les fleurs du mal, première section Spleen et Idéal, édition de 1857
- > S. Corinna Bille, Théoda, 1944
- > Grand Corps Malade, Patients, 2012

Critères d'évaluation :

- > Brève présentation de l'auteur, du courant littéraire et de l'œuvre
- > Mise en évidence de la progression du texte (séparation du texte en parties)
- > Utilisation des outils d'analyse : champs lexicaux et sémantiques, figures de style, etc.
- > Mise en évidence des thèmes
- > Mise en évidence du message principal délivré par le texte

Guide des candidat·es

- > Structure de la présentation et synthèse
- > Qualité de l'expression et du vocabulaire

Références utiles :

Powerpoint La dissertation. Clés pour réussir la rédaction d'un texte argumentatif (à disposition sur demande)
MAGISTER, travaux dirigés de français : <http://www.site-magister.com>
Amélioration du français : www.ccdmd.qc.ca/fr/

4.2.2 Langue 2 (allemand)

Épreuve écrite

La durée de l'épreuve écrite est de 3h00.

Compréhension écrite (1h)

Les candidat·es sont capables de comprendre des textes fictifs ou authentiques, non simplifiés et de répondre en français ou en allemand à des questions globales détaillées. Les thématiques choisies sont liées au monde de l'éducation et de l'école, au monde professionnel, à la santé, à la mode, aux loisirs (sportifs et culturels), aux habitudes de consommation, à l'environnement, aux médias et à internet ainsi qu'au tourisme.

Expression écrite (1h)

Les candidat·es sont capables de rédiger un texte d'environ 180/200 mots (18 à 20 lignes) sur un sujet d'ordre général. Il peut s'agir aussi bien de rédiger une lettre que de répondre à une annonce.

Aspects formels (grammaire et conjugaison) (1h)

La partie grammaticale consiste en différents exercices portant sur les aspects suivants :

Grammaire

- > la syntaxe (structure de la phrase)
- > le comparatif et le superlatif
- > les compléments de temps et de lieu
- > les prépositions
- > l'accord des adjectifs

Conjugaison :

- > le présent
- > le passé-composé
- > le prétérit (imparfait)
- > le passif
- > le conditionnel
- > le futur
- > les auxiliaires de mode

Épreuves orales (1h30)

La durée de l'épreuve orale est de 1h30

Préparation (30 minutes)

Expression orale (30 minutes)

15 minutes de préparation et 15 minutes d'expression orale.

Après s'être présenté·es, les candidat·es devront s'exprimer à partir de documents (photos ou textes) et mobiliser les mêmes aspects que ceux mentionnés ci-dessus.

Compréhension orale (30 minutes)

Les candidat·es sont capables de comprendre plusieurs écoutes et de répondre à des questions fermées (oui, non) et ouvertes (rédaction des réponses en allemand ou en français).

Ressources :

- > B1 : <https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf/gb1.html>
- > B2 : <https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf/gb2/ue9.html>
- > « SOS allemand niveau 2 (B1-B2), révision systématique de la grammaire et du vocabulaire », ISBN : 978234003786

En cas de question, les candidat·es à l'examen peuvent contacter johanna.follonier@edu.vs.ch.

Du kannst es schaffen !

Guide des candidat·es

4.2.3 Sciences

L'épreuve de sciences comprend un examen en mathématiques et un examen en biologie.

Mathématiques : Épreuve écrite

Un examen écrit d'une durée de 120 minutes est organisé. La calculatrice est autorisée. Un formulaire de référence est distribué lors de l'épreuve. Il est attendu des candidat·es une maîtrise des chapitres suivants :

> Vecteurs, géométrie vectorielle, définitions, opérations de base

Vecteurs, base vectorielle, repère orthonormé

> Probabilités

Univers, événements, probabilité d'un événement, équiprobabilités, probabilités conditionnelles, diagramme à double entrée, diagramme en arbre

> Equations d'objets géométriques

Bases, équations d'objets géométriques (droites, cercles)

> Différentes équations de la droite

Equations vectorielles, équations paramétriques, cartésiennes, représentations graphiques

> Résolution de problèmes

Maîtrise de divers problèmes à une ou plusieurs inconnues, y compris avec conversions d'unités (longueur, aire, volume, heure:minute:seconde, masse, etc.)

> Documentation

Les candidat·es à l'examen peuvent consulter le dossier partagé dédié à cet examen en activant le lien suivant :

[HEP Exa Maths](#)

Biologie : Épreuve orale

15 minutes de préparation et 15 minutes d'épreuve orale.

L'examen oral de biologie comprend trois questions, chacune d'elle traitant d'un aspect de biologie cellulaire, de biologie humaine et d'écologie. Il est attendu des candidat·es une maîtrise des chapitres ci-dessous ainsi qu'une démonstration de leurs capacités de raisonnement scientifique. Il est donc recommandé de préparer l'examen avec une personne formée dans ce domaine.

> Biologie cellulaire

- Niveaux d'organisation structurale : des atomes aux organismes.

- Notion de vie (caractéristiques essentielles, non essentielles, matière organique et minérale...).

- La cellule : cellules procaryotes et eucaryotes, structure et organisation, rôles des organites, comparaison des cellules animales et végétales, mitose.

- La respiration cellulaire et la photosynthèse : rôles, organites impliqués, réactions chimiques.

- Les tissus (épithélial, conjonctif, musculaire, nerveux) : caractéristiques et sous-types de chaque tissu.

- Rôles et spécificités des cellules nerveuses (neurones et cellules gliales).

> Biologie humaine

- Le système cardiovasculaire (cœur et vaisseaux sanguins) : rôles, anatomie et physiologie ; circulations pulmonaires, générale et coronarienne ; différences artères-veines-capillaires ; maladies cardiovasculaires : AVC, infarctus de myocarde, embolie pulmonaire.

- Le sang : composition (plasma et cellules sanguines) et fonctions respectives des différents composants, groupes sanguins et transfusions sanguines.

- Le système respiratoire : anatomie et rôles des différents organes, mécanique respiratoire (inspiration, expiration), échanges gazeux (alvéolaires et au niveau des autres organes de l'organisme).

- Le système nerveux : rôles, organisations anatomique et fonctionnelle (informations sensibles, intégration, informations motrices) ; système nerveux central (anatomie et rôles des principaux organes de l'encéphale, protections du système nerveux central), système nerveux périphérique (structure d'un nerf, localisation des nerfs crâniens et rachidiens).

- Le système endocrinien : anatomie, mécanisme de l'action hormonale et régulation de la libération des hormones.

- Le système immunitaire : cellules et organes, rôles, anatomie ; l'immunité innée (barrières naturelles, réaction inflammatoire et phagocytose), l'immunité acquise (lymphocytes B, lymphocytes T, mémoire immunitaire) ; principe de vaccination, antibiotiques ; principaux agents infectieux (bactéries, virus).

- Le système génital (masculin et féminin) : anatomie, physiologie ; rôles des différents organes ; moyens de contraception masculine et féminine et infections sexuellement transmissibles.

Guide des candidat·es

- L'appareil digestif : anatomie, rôles et physiologie des différents organes ; digestion mécanique et digestion chimique.
- La nutrition : rôles de l'alimentation, composition des aliments (macronutriments et micro-nutriments), besoins énergétiques quotidiens (métabolisme basal, activité physique, besoins particuliers) ; maladies d'origines nutritionnelles (diabète, obésité, problématique du cholestérol).
- La génétique humaine : matériel génétique, modes de transmissions (lois de Mendel ; dominance, récessivité, codominance ; maladies autosomiques, liées aux chromosomes sexuels) le caryotype, maladies chromosomiques numériques (monosomies et trisomies).

> Ecologie

- Niveaux d'organisation en écologie : de l'organisme à la biosphère.
- La classification classique selon Linné et la notion d'espèce.
- Bases de classification animale et végétale (tableaux d'attributs, systèmes de groupes emboîtés et arbres).
- Principes de classification de différents embranchements (vertèbres ; arthropodes ; mollusques) et des classes qui les composent.
- Facteurs écologiques (biotiques et abiotiques) dans les écosystèmes.
- Relations intraspécifiques (compétition, coopération) et interspécifiques (compétition, prédation, symbiose).
- Relations trophiques au sein des écosystèmes (maillons- chaînes alimentaires- réseaux alimentaires ; les producteurs (la photosynthèse), les consommateurs, les décomposeurs).
- Cycles biogéochimiques de l'eau et du carbone.
- Impact de l'homme : changements climatiques, pluies acides, effet de serre, couche d'ozone et leurs conséquences sur la santé humaine et l'environnement.

> Ouvrages de référence :

Les moyens d'enseignement ci-dessous sont recommandés :

- Biologie et microbiologie appliquées - sous la direction de Blandine Savignac - Nathan - ISBN 978-2-09-162986-5
- Biologie Notions fondamentales – LEP Loisirs et Pédagogie – ISBN 978-2-606-01339-4
- Biologie humaine Anatomie humaine – Elaine N. Marieb - De Boeck Université – ISBN DBU 2-8041-3152-1

4.3 Exemples d'examen d'admission

Les candidat·es peuvent trouver des exemples d'examen d'admission sur le site internet de la HEP-VS.

4.4 Critères de réussite aux examens d'admission

Langue d'enseignement (français)

- > La moyenne entre l'examen oral et écrit doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux épreuves est synonyme d'échec.

Langue 2 (allemand)

- > La moyenne entre l'examen oral et écrit doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux épreuves est synonyme d'échec.

Sciences (biologique et mathématiques)

- > La moyenne entre l'écrit de mathématique et l'oral de biologie doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux branches est synonyme d'échec.

Tous ces critères d'admission sont également valables pour les candidat·es qui répètent une partie de l'examen.

4.5 Lieu

Les examens d'admission ont lieu à la HEP-VS, site de St-Maurice.

Guide des candidat·es

4.6 Dates

Examens écrits :

Les épreuves écrites auront lieu deux semaines avant Pâques.

Examens oraux :

Les examens oraux auront lieu une semaine avant Pâques. Les dates et horaires exacts seront communiqués en temps utile aux candidat·es. Ceux et celles qui n'auraient pas reçu de nouvelles de la HEP-VS deux semaines avant le début des examens sont prié·es de prendre contact par téléphone avec le secrétariat (027 606 96 00).

4.7 Absence

L'absence à un examen ou à l'ensemble des examens entraîne l'échec aux examens d'admission.

4.8 Résultats

Les candidat·es seront avisé·es personnellement des résultats de l'examen avant la date à laquelle siège la commission d'admission au BP.

4.9 Répétition des examens

Les candidat·es ayant échoué à l'examen lors de la première tentative ont la possibilité de se présenter une deuxième fois l'année suivante ou deux ans après. L'épreuve se limitera aux branches dans lesquelles ils et elles sont en échec.

4.10 Procédure d'admission

La réussite de l'examen permet aux candidat·es d'entrer dans la procédure normale d'admission.

5. Liste de vérification des documents à joindre à son inscription

Admission avec examen

- Lettre de motivation**
expliquant par un exposé détaillé les motivations du candidat ou de la candidate*
- CV complet ***
Si CFC + 3 ans de pratique : CV complet indiquant la durée de votre expérience professionnelle d'un volume cumulé correspondant au moins à trois années à plein temps ou à un volume équivalent, les périodes d'apprentissage et de stage ne sont pas prises en considération*
- Copie d'une pièce d'identité ou du passeport***
- Copies des titres obtenus ou en cours d'obtention**
(Maturité professionnelle, maturité spécialisée, diplôme ES, etc.)*
- Copies des attestations/certificats de travail ***
- Copie du certificat reconnu de niveau B2 allemand**
- Copie du certificat reconnu de niveau B2 en anglais**

* Les documents qui ont un astérisque doivent accompagner votre inscription. Ils sont obligatoires.

6. Contact

Haute école pédagogique du Valais

Avenue du Simplon 13

1890 Saint-Maurice

T +41 27 606 96 00

admission-primaire@hepvs.ch

<https://hepvs.ch/>





Haute école pédagogique du Valais
Avenue du Simplon 13
1890 St-Maurice

T +41 27 606 96 00
st-maurice@hepvs.ch

www.hepvs.ch | www.phvs.ch